



**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE SHIPPAGAN**

Le lundi 15 novembre 2021 à 19 h

Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Points à l'ordre du jour :
 - 4.1. Présentation de la modification au plan municipal – Projet Les Investissements B. Morin Ltée
 - 4.2. Publication des avis en vertu du paragraphe 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme* – Projet les Investissements B. Morin Ltée
 - 4.3. Première lecture par son titre de l'arrêté 74-27-2022, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2022
 - 4.4. Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 74-27-2022, un arrêté municipal pour approuver le budget de la Corporation d'amélioration du Centre-Ville de Shippagan Inc. pour l'année 2022
 - 4.5. Lecture intégrale de l'arrêté 82-2021 concernant la fermeture et la cession des intérêts d'une rue future
 - 4.6. Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté 82-2021 concernant la fermeture et la cession des intérêts d'une rue future
 - 4.7. Présentation des budgets de fonctionnements 2022
 - 4.8. Adoption du budget de fonctionnement général 2022
 - 4.9. Adoption du budget de fonctionnement eau et égout 2022
5. Levée de l'assemblée
6. Parole au public

**Elise Roussel
Greffière**